

CEC :

Prise en charge du Pied Diabétique

Coordinateurs du CEC

Coordinateur 1:

- Nom et Prénom : Pr Khaled MAAREF
- E-mail :maaref_khaled@yahoo.fr

Coordinateur 2:

- Nom et Prénom : Pr FOUED BELLAZREG
 - E-mail :fouedbellazreg@yahoo.fr
-

Objectifs du CEC

Ce CEC permet la planification de la prise en charge préventive et curative des pieds diabétiques

A la fin de cette formation, le candidat doit être capable de :

1. Dépister et Classer un pied diabétique à risque
 2. Examiner et Classer et Prendre en charge une plaie du pied diabétique
 3. Reconnaître une artériopathie des membres inférieurs chez un diabétique
 4. Diagnostiquer et Prendre en charge une ostéite du pied diabétique
 5. Faire le bilan des déformations, Indiquer et Interpréter les examens complémentaires du pied diabétique
 6. Prévenir les plaies et Surveiller l'évolution du pied diabétique
 7. Prescrire l'appareillage approprié du pied diabétique en fonction du bilan clinique
 8. Planifier les séances d'éducation thérapeutique pour les patients ayant des pieds diabétiques à risque.
-

Public cible

-Les Médecins prenant en charge des pieds diabétiques : Médecins généralistes; résidents et médecins spécialistes en médecine physique, infectiologie, endocrinologie, médecine interne, médecine familiale, chirurgie générale, chirurgie cardio-vasculaire, chirurgie réparatrice et plastique, dermatologie, rhumatologie et orthopédie et les licenciés en podologie

Capacité d'accueil

30 apprenants par promotion(Une promotion chaque année)

Descriptif de l'enseignement

- **Démarrage du CEC** :L'enseignement de la formation a débuté au cours de l'année Universitaire 2017-2018
- **Durée d'études** :1 an d'étude clôturé par un mémoire de fin d'études
- **Volume horaire** :9 séminaires d'une journée (chaque vendredi) pour la formation théorique étalé sur un an(Volume Horaire 70 heures) et des Ateliers pour la formation pratique(Volume Horaire 30 heures)
- **Modules enseignés** :

Tout au long de la formation, chaque apprenant aura un apprentissage qui comporte les modules suivants :

Module 1:Le pied diabétique à risque

Module 2:La plaie du pied diabétique (PPD): Histoire naturelle, bilan et principes thérapeutiques

Module 3:L'artériopathie du diabétique : physiopathologie, exploration et prise en charge

Module 4:L'ostéite du pied diabétique: Diagnostic, exploration et prise en charge

Module 5:Le pied de Charcot: physiopathologie, exploration et prise en charge

Module 6:Exploration radiologique et biomécanique du pied diabétique

Module 7:Place de la chirurgie dans la prise en charge du pied diabétique compliqué

Module 8:La prévention primaire et secondaire des plaies du pied diabétique

- **Assiduité** :

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus

et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 20% du volume horaire total de chaque module. Dépassé ce seuil, la validation du module en question ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen du module à la session principale.

Est déclaré défaillant (ne passe ni session principale ni de rattrapage et doit refaire le module avec la cohorte qui suit), tous candidat ayant un quota d'absence dépassant 50% du volume horaire total de chaque module.

- **Journées d'études**

Les rencontres se feront weekend le vendredi toute la journée et le samedi matin chaque 3 semaines selon un organigramme préétabli à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED)

- **Modalités d'évaluations :**

- **Session principale**

L'épreuve terminale comporte un examen écrit portant sur les notions théoriques noté sur 20 points et qui représentent 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu la moyenne totale supérieure ou =10 lors de la session principale doivent repasser l'examen lors de la session de rattrapage

- **Session de rattrapage**

Une évaluation théorique sera programmée à la session de rattrapage noté sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

L'apprenant ayant validé l'examen théorique sera autorisé à soutenir son de mémoire en fonction de la nature des problèmes qu'ils rencontrent sur leurs lieux de travail et en fonction de leurs affinités avec tel ou tel module.

- **Soutenance de mémoire de fin d'études.**

Les sujets de mémoire des candidats sont inspirés du thème en relation avec le C E C. Il s'agit d'une évaluation notée sur 20 sous forme d'une discussion élargie avec le candidat sur le sujet de mémoire avec les membres de jurys.